

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/08/2022 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/08/2022 au 31/12/2023			
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production - De biens				
vendue : - De services				
Chiffre d'affaires net				
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			572	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
- Amortissements sur immobilisations			492	
- Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			1 064	
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-1 064	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-1 064	

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 064	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 064	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 064	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 064	
TOTAL DES CHARGES	1 064	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		

Certifié conforme



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/08/2022 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/08/2022 au 31/12/2023			Net
	Brut	Amort. Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 737	492	1 245	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	240		240	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 977	492	1 485	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	29		29	
Charges constatées d'avance	1 785		1 785	
ACTIF CIRCULANT	1 813		1 813	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 790	492	3 298	

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/08/2022	
	Au 31/12/2023	
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 1	1	
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale		
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1	
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit		
- Financières diverses	993	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 304	
Dettes :		
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	3 297	
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	3 298	

Certifié conforme



SAS AU M2
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euros
Siège social : 18 Bis Rue Jean Jaurès
33230 Coutras
917866931 RCS Libourne

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 3 JUIN 2024

PROPOSITION DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Origine

- Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 0 euros.

Affectation

Au vu du résultat, il n'y a pas d'affectation possible du résultat.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
JARLOT Alain



SAS AU M2
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euros
Siège social : 18 Bis Rue Jean Jaurès
33230 Coutras
917866931 RCS Libourne

Procès-verbal des décisions du Président en date du 3 Juin 2024
--

Le Président, Alain JARLOT, demeurant 18 Bis Rue Jean Jaurès 33230 COUTRAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Décisions à prendre pour la consultation de l'associé unique sur les comptes dudit exercice ;

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 0 euros.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les arrête définitivement, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 0 euros et un bénéfice de 0 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président examine ensuite l'affectation du résultat et décide de proposer à l'associé unique d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 0 euros de la manière suivante :

Origine

- Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 est d'un montant de 0 euros.

Affectation

Au vu du résultat, il n'y a pas d'affectation possible.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite le texte des décisions qui seront proposées au vote de l'associé unique.

COMMUNICATION A L'ASSOCIE UNIQUE

Le Président prendra toutes mesures utiles en vue de permettre à l'associé unique d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à cette consultation dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
Alain JARLOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain JARLOT', written over a horizontal line.